

24 DEC. 2018**Monsieur Raymond DURAND**Maire
Mairie de Chaponnay
2 place de la Mairie
69970 Chaponnay**Objet : Adaptation de l'Offre réseau des Cars du Rhône
Automne 2018 - Ligne 707**Nos ref. : 18/ *59001*PJ : FH ligne 707
Copie : -Lyon, le **20 DEC. 2018**

Monsieur le Maire,

Chaque année, la Commission d'Adaptation de l'Offre du SYTRAL se réunit au printemps et à l'automne, afin d'examiner les évolutions à apporter aux réseaux de transport en commun et adapter au mieux l'offre aux besoins de déplacements.

La dernière session de l'automne s'est tenue le 23 novembre 2018, et a validé des propositions d'adaptation du réseau des Cars du Rhône, votées lors du Comité Syndical du 14 décembre 2018. L'une d'entre elles concerne la desserte entre votre commune et le collège Martin Luther King de Mions.

Depuis le 5 novembre 2018, la ligne fréquence n°707 (Ternay-Collège Martin Luther King) du réseau des Cars du Rhône a été remise en service pour une période de test se déroulant jusqu'au mois de décembre 2018.

Ainsi, suite aux comptages réalisés à bord du car pendant cette période, j'ai le plaisir de vous informer que l'essai s'est avéré concluant et qu'il a été décidé de maintenir la desserte de la ligne n°707 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018-2019.

Les services du SYTRAL restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Fouziya BOUZERDA
Présidente

Voyagez sur le réseau des Cars du Rhône avec la carte OÙRA!



Pour obtenir votre carte OÙRA! ou en savoir plus sur les titres de transport et les abonnements, rendez-vous sur www.carsdurhone.fr ou appelez le

N° Vert 0 800 10 40 36

DES AIDES POUR VOS DÉPLACEMENTS

Consultez les critères d'attribution sur www.carsdurhone.fr

Allocation kilométrique pour scolaires/étudiants EXTERNES

Les élèves peuvent bénéficier, en cas d'éloignement du lieu de domicile de l'arrêt de transport le plus proche, d'une allocation kilométrique. Dossier complet à remettre au plus tard le 15 décembre de l'année scolaire en cours.

OU

Allocation pour scolaires/étudiants INTERNES

Les scolaires / étudiants internes peuvent bénéficier d'une indemnité forfaitaire versée annuellement. Dossier complet à remettre au plus tard le 15 mars de l'année scolaire en cours.



Votre abonnement scolaire annuel Cars du Rhône vous permet de circuler sur tout le réseau des Cars du Rhône toute l'année!

Validez

Montez... Voyagez!

Pour être en règle, vous devez valider votre carte OÙRA! à chaque montée à bord d'un véhicule. Attention, la validation est obligatoire même si vous êtes en correspondance. Si votre carte est perdue, volée ou détériorée, vous devez acheter un titre de transport. En cas de non-validation, vous risquez une amende de 5 € en cas de contrôle. Pour en savoir plus, reportez-vous au règlement du réseau des Cars du Rhône, disponible sur le site internet et à bord des véhicules.

Tout votre réseau en ligne sur www.carsdurhone.fr

N° Vert 0 800 10 40 36

Sur cette ligne, vous êtes transportés par Transdev RAI
Tél. 04 78 70 21 01 - www.transdev-rai.fr

SYTRAL
syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise
21 boulevard Vivier Merle CS 63815
69487 Lyon Cedex 03
www.sytral.fr

707

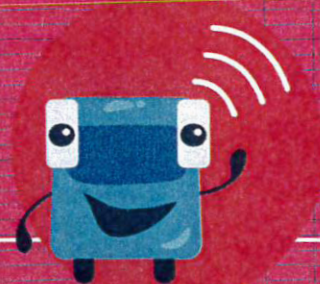
Ternay
Mions

Ligne Fréquence

Horaires

5 novembre 2018 > 6 juillet 2019

Les lignes Fréquence peuvent aussi être utilisées par les clients non-scolaires



LES CARS DU RHÔNE

SYTRAL

www.carsdurhone.fr

N° Vert 0 800 10 40 36

707

Ternay
Mions

Horaires valables du 5 novembre 2018 > 6 juillet 2019

Ce service circule uniquement en période scolaire

Périodes de vacances 2018/2019

Été 2018 (du 9 juillet au 2 septembre 2018) / Toussaint (du 21 octobre au 4 novembre 2018)
Noël (du 23 décembre 2018 au 6 janvier 2019) / Hiver (du 17 février au 3 mars 2019)
Printemps (du 14 au 28 avril 2019) / Été 2019 (fin des cours le 6 juillet 2019)
Le réseau des Cars du Rhône ne fonctionne pas le 1^{er} mai.

Mise à jour : 17/10/2018

TERNAY - MAIRIE	07:01
ST SYMPHORIEN D'OZ - TERRASSES DE L'OZON	07:14
ST SYMPHORIEN D'OZON - PLACE J. FLACHER	07:16
ST SYMPHORIEN D'OZON - BEREZINA	07:17
ST SYMPHORIEN D'OZON - PISCINE	07:19
SIMANDRES - PLACE DE LA MAIRIE	07:23
MARENNES - CROIX DE PIERRE	07:28
MARENNES - PLACE	07:30
CHAPONNAY - LES ECOARRES	07:34
MIONS - COLLEGE MARTIN LUTHER KING	07:45

LES CARS DU RHÔNE

SYTRAL

www.carsdurhone.fr

N° Vert 0 800 10 40 36

• Les horaires indiqués peuvent subir des perturbations en raison des conditions de circulation.
Aussi, nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments éventuels.
• À l'arrêt, merci de faire signe au conducteur et de préparer l'arrêt dans la mesure du possible.
• Dans le véhicule, vous êtes priés de bien vouloir attacher votre ceinture de sécurité.

707

Horaires valables du 5 novembre 2018 > 6 juillet 2019

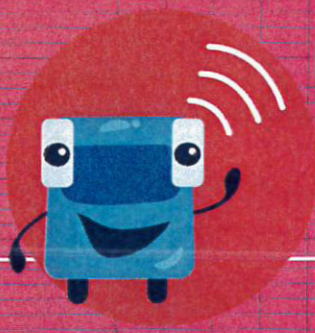
Mions
↔
Ternay

**Ligne
Fréquence**

Horaires

5 novembre 2018 > 6 juillet 2019

Les lignes Fréquence peuvent aussi être utilisées par les clients non-scolaires



LES CARS DU RHÔNE

SYTRAL

www.carsdurhone.fr

0 8 00 10 10 30

Ce service circule uniquement en période scolaire

M > Circule uniquement le mercredi

S > Supprimé le mercredi

Périodes de vacances 2018/2019

Été 2018 (du 9 juillet au 7 septembre 2018) / Fournais (du 21 octobre au 4 novembre 2018)

Noël (du 23 décembre 2018 au 6 janvier 2019) / Hiver (du 17 février au 3 mars 2019)

Printemps (du 14 au 28 avril 2019) / Été 2019 (fin des cours le 6 juillet 2019)

Le réseau des Cars du Rhône ne fonctionne pas le 1^{er} mai.

Mise à jour: 17/10/2018

	M	S
MIONS - COLLEGE MARTIN LUTHER KING	12:10	16:50
CHAPONNAY - LES ECOAREES	12:20	17:00
MARENNES - PLACE	12:25	17:05
MARENNES - CROIX DE PIERRE	12:27	17:07
SIMANDRES - PLACE DE LA MAIRIE	12:32	17:12
ST SYMPHORIEN D'OZON - PISCINE	12:36	17:16
ST SYMPHORIEN D'OZON - BEREZINA	12:38	17:18
ST SYMPHORIEN D'OZON - PLACE J. FLACHER	12:39	17:19
ST SYMPHORIEN D'OZ - TERRASSES DE L'OZON	12:41	17:21
TERNAY - MAIRIE	12:51	17:31

- Les horaires indiqués peuvent subir des perturbations en raison des conditions de circulation. Aussi, nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments éventuels.
- À l'arrêt, merci de faire signe au conducteur et de préparer l'arrêt dans la mesure du possible.
- Dans le véhicule, vous êtes priés de bien vouloir attacher votre ceinture de sécurité.